



Faits sur l'expertise de l'influence du gibier 2025

Résultats de l'expertise de l'influence du gibier (EIG) en 2015, 2023 et 2025

EIG	2015	2023*	2025
Supportable	63 %	52 %	41 %
Critique	27 %	31 %	41 %
Insupportable	10 %	17 %	18 %

*La méthode de relevé a été adaptée en 2023. Depuis lors, la diversification des essences visée en raison du changement climatique est prise en compte, ce qui a conduit à des évaluations plus strictes.

Conclusion EIG 2025

- L'EIG 2025 fait état d'une nouvelle dégradation de la situation et confirme la tendance des années précédentes.
- Dans le canton de Berne, l'influence du gibier varie fortement en fonction des régions.
- Le rapport entre les surfaces où cette influence est supportable et celles où elle est critique évolue clairement en faveur de ces dernières.
- Dans les zones où l'influence du gibier est critique voire insupportable, un démélange des essences est en cours.
- Le nombre de zones « critiques » augmente dans tout le canton, notamment sur le Plateau.
- Depuis 2023, la part de zones subissant une influence insupportable est restée stable dans l'ensemble du canton. Des baisses ont été enregistrées dans certaines zones du Plateau, alors que les hausses se concentrent surtout sur l'Oberland.
- L'évolution reste très dynamique dans les zones peuplées de cerfs nobles, mais elle est plus stable dans celles comptant surtout des chevreuils ou des chamois forestiers.
- L'EIG montre clairement que des mesures s'imposent au niveau des interactions forêt-gibier.

Faits sur la chasse au cerf noble 2025

Les objectifs de la planification de la chasse ont pour la plupart été atteints. Au cours des deux dernières années, le tableau de chasse s'est étoffé de près de 300 cerfs nobles supplémentaires pour totaliser 1323 individus en 2025 - soit environ un quart de plus qu'en 2023.

Principales mesures cynégétiques :

- Ne chasser que des femelles et leur progéniture (et seulement à l'affût) durant la première semaine de chasse
- Recourir à l'effarouchement ainsi qu'à d'autres mesures de régulation des populations dans les districts francs fédéraux.

La chasse vise surtout les catégories reproductrices, qui sont à l'origine de la croissance des populations de cerfs nobles. Les jeunes représentaient en moyenne 56 % du tableau total de chasse au cours des deux dernières années. Il a par ailleurs été possible d'augmenter à 63 % (+11 %) la part de femelles dans ce tableau durant la même période.